

Maltraitance dans un établissement à Toulouse

Les familles de plusieurs résidents d'un établissement de Toulouse ont porté plainte pour maltraitance. Des enregistrements révèlent des faits inacceptables qui relèvent de la police et de la justice. La salariée incriminée a été licenciée.

Pour autant les maltraitances des personnes âgées et des professionnels, mis à jour par le livre de Victor Castanet, n'ont jamais cessé, étant pour l'essentiel d'origine systémique.

La principale cause des maltraitances est l'incurie des pouvoirs publics qui n'ont jamais engagé les réformes préconisées par l'ensemble des rapports officiels.

Pire, l'Etat annonce fièrement renforcer sa politique de contrôles, afin de renvoyer les responsabilités qui sont les siennes dans le camp de professionnels épuisés.

Parallèlement la quasi-totalité des départements ont diminué l'an dernier les budgets des établissements et services.

Ce qu'attendent les personnes âgées vulnérables, familles et professionnels, ce sont des moyens supplémentaires pour passer plus de temps auprès des personnes âgées : a minima 8 professionnels pour 10 résidents et le financement à 31 €/l'heure à domicile.

En l'absence de ces moyens et d'une transformation du modèle, les scandales vont se multiplier, et ce, dans tous types d'établissements et services (on se souvient récemment du dépôt de plainte de Sandrine Bonnaire).

L'AD-PA sera toujours au côté des personnes âgées, familles, professionnels (dont les directeurs) qui souhaitent dénoncer le système actuel qui maltraite les vieux et ceux qui les accompagnent.



Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Éric FREGONA



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr